

# INFOLETTRE RI-RTF

FÉVRIER 2025



## Nouvelles dates de formation!

Dans le cadre de sa tournée des régions, Mme Kathleen Paquet, membre de l'équipe provinciale de la gestion des risques en sécurité incendie (GRSI), viendra nous visiter en Capitale-Nationale, le 24 février 2025, pour offrir à nouveau la formation GRSI aux gestionnaires de résidence. Cette formation s'adresse à la fois aux exploitants d'une RPA et aux responsables de ressource RI-RTF qui accueillent une clientèle DITSADP et DSAPA. Pour ceux qui ont déjà participé à une formation GRSI à l'automne 2024 ou encore à l'été 2023, sachez qu'il s'agit de la même.

Vous trouverez en annexe le formulaire d'inscription (voir l'encadré vert) intégré à l'infolettre GRSI. Cet hyperlien vous permettra de réserver le lieu et la plage horaire de la formation de votre choix. Pour la Capitale-Nationale, il est important de sélectionner la région de Québec, la date du 24 février 2025 et la plage horaire de votre choix (AM ou PM). Un courriel de confirmation vous sera transmis suivant votre inscription.

La formation du 24 février 2025 se donnera en mode hybride. Vous aurez donc la possibilité d'être en présence à l'IUSMQ (salle J-1636/Adeline Gauvin,

2601, chemin de la Canardière, Québec, G1J 2G3) ou encore, de vous joindre en virtuel à l'aide du lien TEAMS qui vous sera transmis la semaine précédant la formation.

Pour toutes questions, nous vous invitons à les transmettre à l'adresse courriel [grsi.ciussccn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:grsi.ciussccn@ssss.gouv.qc.ca)

Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration!

## Gastro-entérite virale (GEV)

### C'est quoi?

C'est un virus qui cause une inflammation de l'estomac et de l'intestin qui provoque des diarrhées et des vomissements.

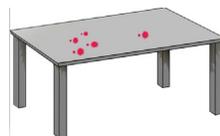
### Signes de la maladie?

- Diarrhées
- Vomissements
- Maux de ventre
- Maux de cœur
- Fièvre
- Maux de tête

### Comment l'attrape-t-on?

Par les selles ou les vomissements.

Par un contact avec des objets ou l'environnement contaminés. Le virus peut survivre jusqu'à **12 jours sans nettoyage et désinfection**



Par de grosses gouttelettes transmises lorsqu'une personne vomit



La personne malade peut transmettre le virus **jusqu'à 48 h** après le dernier signe de la maladie.

## Bonnes pratiques pour se protéger et protéger les autres :



Se laver les mains et aider les usagers à le faire



Nettoyer et désinfecter souvent l'environnement avec un produit à base de chlore ou de peroxyde d'hydrogène



### Solution maison efficace

100 ml d'eau de Javel dans 900 ml d'eau  
**\*Refaire le mélange chaque jour\***

## Rappels lorsqu'un usager est malade :



- Mettre les précautions additionnelles à la chambre;
- Garder l'usager à la chambre ou l'appartement;
- Mettre l'équipement de protection individuelle en tout temps dès l'entrée dans la chambre de l'usager;
- Nettoyer et désinfecter le matériel utilisé immédiatement en sortant de la chambre.

Nous vous rappelons de remplir le formulaire de signalement, si deux usagers présentent des signes de la maladie, aux adresses courriel inscrites sur le formulaire. Pour rappel, les ressources intermédiaires (RI) doivent signaler à la Direction de la santé publique (DSPu) une éclosion et les ressources de type familial (RTF) peuvent le faire sur une base volontaire. Cependant, la déclaration est fortement encouragée. Vous trouverez sur le site Web du CIUSSS de la Capitale-Nationale, dans l'Infolettre RI-RTF février 2024, des informations complémentaires relatives à la gestion des éclosions en RI-RTF.

Pour toutes questions, communiquer avec le Service PCI à l'adresse courriel :

[pci.municipautaire.ciusscn@sss.gouv.qc.ca](mailto:pci.municipautaire.ciusscn@sss.gouv.qc.ca).

N'oubliez pas que tous nos documents se retrouvent sur le site Web du CIUSSS de la Capitale-Nationale, sous l'onglet « À propos », « Partenariat » puis « PCI ».

## Outils de soutien pour la lutte à la maltraitance

Dans le cadre de la lutte à la maltraitance des personnes âgées et de toute personne majeure en situation de vulnérabilité, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) met à votre disposition différents outils.

Par votre mission, nous pensons que vous pourriez avoir un intérêt à commander certains outils et documents. Le présent formulaire vous permet donc de commander les quantités de matériel promotionnel que vous souhaitez pour l'ensemble de vos activités promotionnelles se déroulant en 2025, incluant la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance du 15 juin 2025.

La date limite pour effectuer la commande est le **28 février 2025**. Celle-ci vous sera livrée au printemps 2025.

Nous vous invitons à diffuser ce message le plus largement possible auprès de vos partenaires. Plus ces outils seront connus, plus le repérage des situations de maltraitance sera possible au sein de vos équipes.

Nous tenons à vous remercier pour l'intérêt que vous portez au dossier de la lutte à la maltraitance.

## Nouveauté

### Formation sur le Règlement sur la classification des services offerts par une RI-RTF

Depuis plusieurs mois, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) travaille au déploiement de la formation sur le *Règlement sur la classification des services offerts par une RI-RTF*, afin qu'elle soit accessible en tout temps sur la plateforme de l'ENA pour les employés du CIUSSS, ainsi que pour les partenaires (responsables de RI-RTF, remplaçants compétents, employés, etc.). Cela permettra une uniformisation de la formation auprès des différents CISSS et CIUSSS de la province de Québec.

Nous tenons à vous informer que la formation est maintenant disponible via la plateforme de l'ENA. Vous pourrez suivre la formation à votre rythme et au moment qui vous convient. Vous trouverez en annexe de l'Infolettre, le document : « *Pas à pas – Connexion à FCP-Partenaires* », afin de vous soutenir lors de votre première connexion. De plus, vous trouverez le lien hypertexte pour accéder à la plateforme de l'ENA au début du « Pas à pas ».

Pour les ressources représentées par **la FFARIQ et le SCFP**, la trajectoire habituelle s'applique concernant la réclamation des frais associés à la formation. Vous devrez transmettre l'attestation de la formation en guise de preuve à l'adresse courriel suivante :

[formationsri-rtf.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:formationsri-rtf.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca)

Pour les ressources représentées par **l'ARIHQ et la FRIJQ**, comme les fonds de formation sont gérés directement par votre association représentative, nous vous invitons à vous référer à leur procédure et trajectoire en place relatifs aux frais de formation.

Suivant la formation, si vous demeurez avec des questions, veuillez les acheminer à l'adresse courriel suivante :

[classifications-ri-rtf.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca](mailto:classifications-ri-rtf.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca)

## Formation rétribution

### Ressource jeunesse

Nous tenons à vous informer qu'une formation en ligne est accessible en lien avec la rétribution. Cette formation a pour but, notamment, de soutenir les responsables de ressource en jeunesse, représentés par la FFARIQ, dans la compréhension du relevé de paiement. Vous trouverez la formation sur le site Web officiel du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Une fois sur le site Web, écrivez « rétribution » dans le moteur de recherche et par la suite cliquez sur « Comment devenir famille d'accueil? ». Puis, allez à « Étape 8 : Formation Rétribution » et vous trouverez la vidéo de formation d'une vingtaine de minutes.

## Sondage

### Ressources représentées par la FFARIQ et le SCFP

Au cours des prochains jours, les ressources représentées par la FFARIQ et le SCFP recevront par courriel un sondage portant sur l'offre de formations offerte aux responsables. Votre comité local de formation souhaite connaître vos intérêts et modalités de formation qui répondent à vos besoins. Merci de prendre quelques minutes pour remplir le sondage!

## Réunis sous un même toit

### Accès simplifié à l'information!

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), en collaboration avec l'Office des personnes handicapées (OPHQ), s'associent pour faire la promotion du site Web [Quebec.ca/personneshandicapées](http://Quebec.ca/personneshandicapées) qui héberge désormais les principaux programmes, mesures et services gouvernementaux destinés aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches. Nous vous invitons à consulter le site internet pour obtenir davantage d'informations.



# ANNEXES

- Infolettre GRSI
- Pas à pas – Connexion à FCP-Partenaires

# INFOLETTRE GRSI

L'infolettre officielle pour tout ce qui a trait à la gestion du risque en sécurité incendie dans l'ensemble de la province de Québec.

## GESTIONNAIRES DE RÉSIDENCES

20/01/2025

### TOURNÉE DE FORMATIONS



Bonjour chers partenaires,

En tant que gestionnaire de résidence qui accueille des clientèles pouvant présenter des limitations à l'évacuation, vous avez la responsabilité de vous préparer à l'éventualité qu'un incendie puisse se déclarer dans votre milieu et à assurer la sécurité de vos résidents dans une telle situation.

Pour ce faire, nous vous invitons à venir assister aux journées de formations sur la gestion du risque en sécurité incendie (GRSI) qui se tiendront dans le **centre du Québec du 24 au 27 février 2025**.

Ces formations s'adressent à tous les partenaires qui n'auraient pu assister à une de ces rencontres depuis la sortie du nouveau guide sur la sécurité incendie en janvier 2022. Elles ont pour but de vous habiliter à mieux reconnaître le risque dans votre milieu et à mettre en place les mesures nécessaires à une saine gestion de ce risque.

CLIQUEZ ICI POUR VOUS  
INSCRIRE !



#### LIEUX DE FORMATION

- QUÉBEC
- TROIS-RIVIÈRES
- VICTORIAVILLE
- LÉVIS

#### PLAN DE FORMATION :

- Rôles et responsabilités imparties à chacun des partenaires (clarifiés avec la sortie du nouveau guide) ;
- Ajustements apportés aux procédures et documents permettant de se préparer à l'éventualité d'un sinistre ;
- Éléments importants à prendre en compte dans l'élaboration des stratégies d'évacuation propres à votre type de bâtiment ;
- Gestion du risque en sécurité incendie et suivi systématique effectué dans les différents milieux.

Nous vous remercions encore très sincèrement pour l'attention que vous portez au bien-être des personnes que vous accueillez dans votre résidence !

Au plaisir de vous rencontrer,

**Équipe GRSI provinciale**

*Kathleen Paquet, responsable de la GRSI*  
[grsi.prov.ciassca@ssss.gouv.qc.ca](mailto:grsi.prov.ciassca@ssss.gouv.qc.ca)

## PAS À PAS – Connexion à FCP-Partenaires

Suivez les étapes ci-dessous afin de vous connecter à la plateforme et accédez aux formations disponibles pour les clientèles hors Réseau de la Santé et des Services Sociaux (Hors-RSSS)

Voici le lien pour vous rendre sur la plateforme pour les partenaires externes :

<https://fcp-partenaires.ca/login/index.php>

1. Créer un compte avec une adresse Outlook (comptes Microsoft et partenaires comme Live ou Hotmail) ou Gmail

Québec 



2. Toutes les informations pour le support technique en cas de besoin se trouvent au bas de la page

**Attention**

Pour accéder à l'ENA, vous devez utiliser un de vos comptes de courriel personnels.

Nous supportons:

- Un compte de messagerie Outlook (ou partenaires Microsoft comme Live et Hotmail)
- Un compte de messagerie Google (Gmail)

**Besoin d'aide?**

- Par téléphone : 1 888 360-5408 de lundi au vendredi de 8h à 17h (sauf les jours fériés)
- Par courriel : [support@fcp-partenaires.ca](mailto:support@fcp-partenaires.ca)

**Configuration requise**

Veillez consulter ce lien afin de connaître les configurations minimales requises : [Configuration requise](#)

Partenaires de services hors réseau

3. Trouver les formations à suivre en utilisant les ID (numéros de formation) et/ou les titres des formations fournis grâce au moteur de recherche au haut de la page :



MOTEUR DE RECHERCHE

Quelle formation recherchez-vous?  Rechercher:  [?](#)

[Recherche avancée](#)

4. Une fois la formation sélectionnée, remplir les champs obligatoires ci-dessous pour accéder au contenu :

▼ Partenaires de services hors réseau

Aucune clef d'inscription requise.

Vous êtes connecté en tant que: Judith Bouchard, [Cliquez ici pour Modifier.](#)

Région

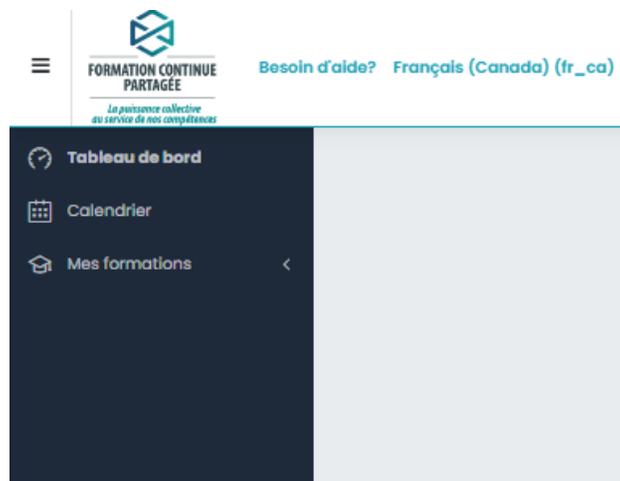
Nom de l'employeur

Catégorie d'employeur

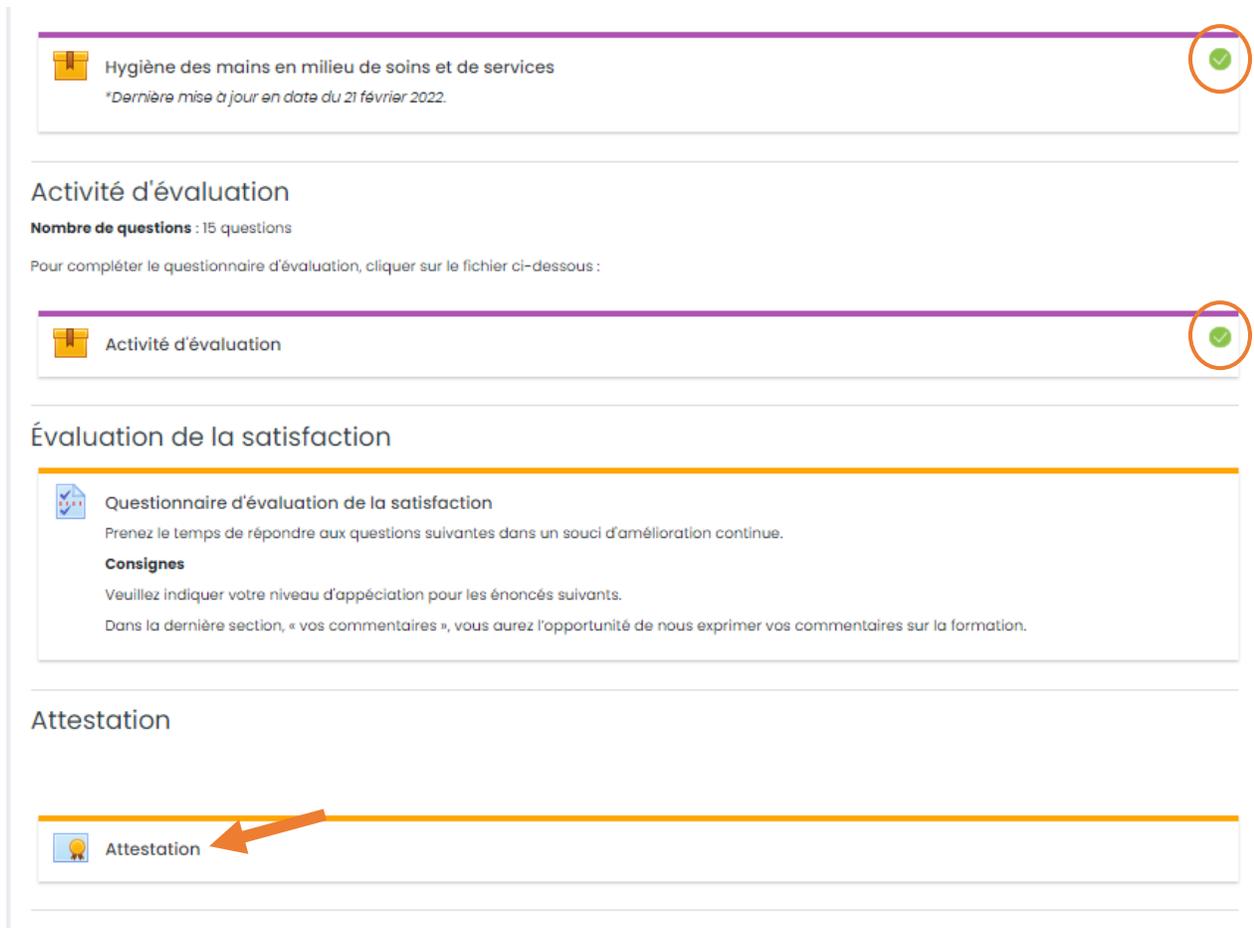
requis

- À remplir
- Agence de placement (main-d'oeuvre indépendante)
- Centre de crise
- Centre de prévention du suicide
- Corporation religieuse
- Détenteur chèque-emploi service (CES)
- EPC-EPNC
- Lieux offrant des services de répit
- Organisme communautaire
- Organisme communautaire désigné (CAAP)
- Organisme de soins et services à domicile
- Pharmacie communautaire
- RI-RTF
- RPA
- Autre

5. Enfin, le menu de gauche permet de retrouver les formations déjà commencées (onglet «mes formations») ou de revenir à la page principale (onglet «tableau de bord») :



6. Une fois les activités d'apprentissages terminées (crochets verts), une attestation de complétion peut être téléchargée et enregistrée/imprimée. Cliquer sur « Attestation » et ensuite sur « Afficher le certificat »



Hygiène des mains en milieu de soins et de services   
*\* Dernière mise à jour en date du 21 février 2022.*

**Activité d'évaluation**  
**Nombre de questions :** 15 questions  
Pour compléter le questionnaire d'évaluation, cliquer sur le fichier ci-dessous :

Activité d'évaluation 

**Évaluation de la satisfaction**

 **Questionnaire d'évaluation de la satisfaction**  
Prenez le temps de répondre aux questions suivantes dans un souci d'amélioration continue.  
**Consignes**  
Veuillez indiquer votre niveau d'appréciation pour les énoncés suivants.  
Dans la dernière section, « vos commentaires », vous aurez l'opportunité de nous exprimer vos commentaires sur la formation.

**Attestation**

 **Attestation** 



**Attestation** 

Attribué le: mardi, 23 mai 2023, 09:49

**Afficher le certificat** 

◀ Questionnaire d'évaluation de la satisfaction Aller à...

**Pour toute question en lien avec la connexion, veuillez communiquer avec le service de soutien**

Par téléphone : 1 888 360-5408 du lundi au vendredi de 8h à 17h (sauf les jours fériés)

Par courriel : [support@fcp-partenaires.ca](mailto:support@fcp-partenaires.ca)